



## Cours de théoriques spécifiques / thèmes

Agence TALLARD :

**Tous les samedis de 11h à 12h** cours collectifs en présentiel (thèmes abordé, alcool, constat amiable et port de la ceinture de sécurité).

**Tous le mardis de 17h30 à 19h** cours collectifs en présentiel (thèmes abordé , tunnel règles de circulation , et premier secours )

Agence GAP :

**Tous les mercredis de 15h à 16h** cours collectifs en présentiel (thèmes abordé, vitesse, temps de réaction et stupéfiants)

**Tous les vendredis de 17h à 18h** cours collectifs en présentiel (thèmes abordé , port de la ceinture de sécurité et assurance, nouvelles technologies et écomobilités )

Les cours théoriques sont tous dispensés par un/e enseignant de la conduite diplômé.

Le nombre de place étant limité l'élève doit obligatoirement s'inscrire, toutefois en cas d'absence non signalée 48 heures ouvrable à l'avance, ces cours seront à payer en supplément au tarif en vigueur sauf en cas de force majeur dûment justifié (certif...).

L'auto-école se réserve le droit d'annuler le cours en cas de nombre insuffisant d'élève (minimum 3) ou sans préavis en cas de force majeure.